

**1. Commande publique
1.1 Marchés publics**

N° 112 - 2022

**DECISION
ACHAT VEHICULE RENAULT OCCASIONS – ZOE FE541VX
ET LOCATION BATTERIE**

Vu l'article L.5211-9 du Code général des collectivités territoriales
Vu l'article L.1111-3 du Code de la Commande publique,
Vu l'article L.2122-1 du Code de la Commande publique,
Vu l'article R. 2122-8 du Code de la Commande publique,
Vu la délibération N° 146-2020 du Conseil communautaire en date du 23 novembre 2020 portant délégation au Président concernant la passation des marchés publics,

CONSIDERANT la nécessité de procéder à l'achat d'un véhicule électrique pour le compte des services de la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle,
CONSIDERANT la nécessité de souscrire à un contrat de location de batterie pour le fonctionnement dudit véhicule,

Le Président,

DECIDE d'abroger la décision n° 98-2022

DECIDE de signer le contrat d'achat Renault Occasions, émis le 02/06/2022, par la société GUEUDET AUTO NORMANDIE sis 69 Route d'Honfleur ST GERMAIN VILLAGE 27500 PONT-AUDEMER, pour l'achat d'un véhicule RENAULT ZOE INTENS R110 immatriculée FE541VX pour le compte de la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle.

Le montant total de l'achat par paiement comptant est de 15 000,00€ TTC.

DECIDE de signer le contrat de location n° E8854801, émis le 02/06/2022, par la société DIAC LOCATION sis 14 Avenue du Pavé-Neuf 93168 NOISY LE GRAND CEDEX pour une batterie rechargeable BATLR ZE FLEX pour RENAULT ZOE INTENS R110 pour le compte de la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle, durant 1 an.

Le montant de la location est de 81.84 € TTC/mois.

Fait à Pont-Audemer le 12 septembre 2022,
Pour le Président et par empêchement

Le 1^{er} Vice-Président

Francis COUREL

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20220912_12_AU
Date de télétransmission : 13/09/2022
Date de réception préfecture : 13/09/2022

